



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DE TENNIS DE TABLE

Siège : 32 rue d'Abbeville, 59400 CAMBRAI

☎ : 03 27 79 67 00 @ : contact@liguehdfft.fr - 🌐 <https://liguehdfft.fr>

Pôle de Beauvais : BP 90966 60009 BEAUVAIS CEDEX

☎ : 06 24 63 23 63 @ : contact.sportif@liguehdfft.fr

ASSEMBLEE GENERALE DU 25 JANVIER 2025 A DIVION (62) PROCES-VERBAL

Nombre de clubs présents ou représentés : 63 clubs

Nombre de voix dont dispose l'assemblée : 244 voix

Comité de l'Aisne : (7 clubs - 28 voix)

Charly Etampes PC, Fresnoy le Grand TT, Guignicourt CTT, Sains Richaumont TT, Sissonne CP TT, Soissons ASPTT, Saint Quentin TT.

Comité du Nord : (16 clubs – 70 voix)

Attiches ASTT, Aubers Raquette, Bourbourg SCTT, Cappelle en Pévèle TT, Comines PPC, Croix ASVH, Haubourdin CTT, Lesquin ASLTT, Lompret AJLTT, Pérenchies US, Petite Synthe SM, Quiévrechain ASQTT, Roncq ULJAP, Seclin PPP, Sin le Noble TT, Valenciennes USTT.

Comité de l'Oise : (17 clubs - 60 voix)

Andeville PPC, Angy-Bury TT, Beauvais TT, Brenouille ATT, Breteuil WGTT, Cauffry TT, Feuquières AP, Gouvieux Lamorlaye Sud Oise TT, La Raquette Chaumontoise, Longueil TT, Mouy EP USD, Nogent sur Oise ZUP Jeunes, Noyon TT, Ribecourt US, Senlis TT, Saint Just en Chaussée ACLES, Thourotte TT.

Comité du Pas-de-Calais : (17 clubs – 66 voix)

Arras TT, Avion TT, Béthune ASTT, Boulogne sur Mer ABCP, Bully LP, Burbure TT, Coulogne TTC, Divion ASTT, Etaples AS, Haisnes Hulluch TT, Libercourt CP, Marquise ASTT, Meurchin Espoir TT, Rinxent-Hydrequent TT, Sailly sur la Lys TT, Sainte Catherine Lez Arras ASTT, Vendin Lez Béthune TT.

Comité de la Somme : (6 clubs - 20 voix)

Domart/La Luce TT, Doullens Bernaville TT, Mers Le Tréport Eu TT, Moreuil PPC, Puzeaux AAE, Villers BretonneuxPPC.

Clubs excusés : Aix Espace en Pévèle TT, Bois-Bernard AL, Buire CTT, Hem PPC, Marquette-lez-Lille SMS TT.

Personnalités excusées :

Gilles ERB (Président de la FFFT), Jean DEVYS (Président d'Honneur de la FFFT et de la Ligue), François COQUILLAT (Président du CROS Hauts-de-France), Xavier BERTRAND (Président du Conseil régional Hauts-de-France), Florence BARISEAU (Vice-Présidente du Conseil Régional Hauts-de-France), Jean-Christophe PINOT (Directeur de la DRAJES Hauts-de-France).

Membres du Conseil de ligue présents :

Jean-Marc ANDRE, Jean-Pierre CONDETTE, Martine DRAY, Georges GAUTHIER, Olivier JOVET, Sophie HENON, Nathalie LEBAS, Patrick LUSTREMANT, Tony MARTIN, Delphine MISTZAL, Gérald OLIVARES, Caroline TURLLOTTE, Michaël ZAKRZEWSKI.

Membres du Conseil de ligue excusés :

Philippe BRELOT, Olivier BAUDRY, Frédérique DESCHAMPS, Jacques DESCHAMPS,

Assistent :

Benoit TRICOTEAUX, Franck DELCAMBRE, Guislaine GOSSET, Florence MONIEZ, Claude THUILLIEZ (salariés de la Ligue).

Point n° 1 - Ouverture de l'assemblée générale

Après un mot d'accueil, le Président présente la table d'animation. Il précise que le procès-verbal de l'assemblée générale du 30 juin 2024 sera soumis au vote lors de la prochaine assemblée générale.

Puis il demande une minute de recueillement en mémoire des personnes disparues depuis la dernière assemblée générale dont la ligue a eu connaissance et notamment des décès récents de Régis RECOUPE (membre du comité directeur de la Somme) et de Vital DEBYTERE (ancien membre du comité directeur de la ligue du Nord Pas-de-Calais).

Le secrétaire général donne ensuite lecture l'ordre du jour :

- Elections complémentaire des membres du Conseil de ligue pour l'olympiade 2024-2028
- Présentation du compte d'exploitation et du bilan financier de la saison 2023-2024
- Rapport du commissaire vérificateur
- Vote du rapport financier de la saison 2023-2024
- Affectation du résultat financier
- Présentation du budget prévisionnel 2024-2025
- Vote du budget prévisionnel 2024-2025
- Remise de récompenses

Point n° 2 - Election complémentaire

L'élection complémentaire concerne 7 postes à pourvoir avec au moins 2 féminines et au moins un licencié d'une association de l'Aisne.

Deux candidatures ont été reçues : Céline BUTEL-COLLIGNON (Ronchin EP – 59), Jean-François WUILLEMAIN (Soissons ASPTT – 02).

Le dépouillement des votes est assuré par Jean-Pierre DELATTRE (Attiches STT) et Dominique DELION (Haisnes-Hulluch TT)

Point n° 3 - Présentation du compte d'exploitation et du bilan financier de la saison 2023-2024

Le trésorier présente le compte d'exploitation de la saison 2022-2023 en détaillant certains postes. Il indique notamment que des provisions pour départ en retraite ont été effectuées, que les dépenses sont conformes au budget prévisionnel et que des recettes supplémentaires ont été constatées. :

PRODUITS D'EXPLOITATION		CHARGES D'EXPLOITATION	
Ressources propres	1 062 554,50 €	Frais institutionnels et commissions	23 254,05 €
Subventions	61 841,00 €	Frais d'activité (hors rémunération)	121 178,73 €
Aides	4 748,40 €	Frais de fonctionnement et de gestion	30 756,49 €
Recettes de fonctionnement	81 185,60 €	Reversements FFTT et départements	671 925,20 €
Autres recettes	5 867,65 €	Salaires et charges	308 294,41 €
		Autres dépenses	15 919,53 €
Total des produits d'exploitation	1 216 197,15 €	Total des charges d'exploitation	1 171 328,41 €

Le bilan de la Ligue Hauts-de-France s'établit au 30 juin 2024 comme suit :

ACTIF	Au 30/06/2024			PASSIF	Au 30/06/2024
	Brut	Amort.	Net		Net
Actif immobilisé	153 153 €	132 456 €	20 697 €	Capitaux propres	185 873 €
Constructions	116 958 €	97 075 €	19 882 €	Capital social	136 918 €
Autres immobilisations	36 194 €	35 380 €	814 €	Résultat exercice	44 868 €
				Subvention d'investissement	4 086 €
Actif circulant	505 969 €		505 969 €	Dettes	340 793 €
Autres créances	29 176 €		29 176 €	Dettes fournisseurs	1 331 €
Disponibilités	471 629 €		471 629 €	Dettes fiscales et sociales	99 161 €
Charges constatées d'avance	5 162 €		5 162 €	Autres dettes	90 120 €
				Produits constatés d'avance	150 179 €
Total général	659 122 €	132 456 €	526 666 €	Total général	526 666 €

Point n° 4 – Rapport du commissaire vérificateur

Georges GAUTHIER indique que la non communication de ce rapport lui est imputable et qu'il sera communiqué lors de la prochaine assemblée générale.

Point n° 5 – Vote du rapport financier de la saison 2023-2024

Après avoir entendu la présentation des comptes 2023-2024 par le trésorier, l'assemblée générale approuve par un vote à main levée à l'unanimité les comptes de la saison 2023-2024 présentant un total de bilan de 526 666 € et un résultat positif de 44 868 € (244 voix).

Point n° 6 – Affectation du résultat financier

L'assemblée générale décide à l'unanimité par un vote à main levée d'affecter le résultat positif de 44 868 € de la saison 2023-2024 au fonds associatif.

Point n° 7 – Présentation du budget prévisionnel 2024-2025

Georges GAUTHIER présente le budget prévisionnel 2024-2025.

PRODUITS D'EXPLOITATION		CHARGES D'EXPLOITATION	
Ressources propres	1 086 000 €	Frais institutionnels et commissions	25 000 €
Subventions	55 500 €	Frais d'activité (hors rémunération)	142 000 €
Aides	3 000 €	Frais de fonctionnement et de gestion	46 000 €
Recettes de fonctionnement	88 000 €	Reversements FTT et départements	667 000 €
Autres recettes	3 500 €	Salaires et charges	339 000 €
		Autres dépenses	17 000 €
Total des produits d'exploitation	1 236 000 €	Total des charges d'exploitation	1 236 000 €

Point n° 8 – Vote du budget prévisionnel 2024-2025

L'assemblée générale adopte à l'unanimité par un vote à main levée le budget prévisionnel de la saison 2024-2025 présenté en équilibre pour un montant de 1 236 000 € (244 voix).

Résultat de l'élection complémentaire des membres du Conseil de ligue

Nombre de voix dont dispose l'assemblée	244		
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	242		
Nombre de bulletins blancs ou nuls	0		
Nombre de suffrages valablement exprimés	242		
Céline BUTEL-COLLIGNON (Ronchin EP – 59)	242 voix	élue	
Jean-François WUILLEMAIN (Soissons ASPTT – 02)	242 voix	élu	

Remise des challenges des clubs 2024

A l'issue de la saison 2023-2024, la ligue a choisi de récompenser par un bon d'achat chez le partenaire de la Ligue (Société Dauphin) les meilleures progressions des effectifs des clubs en privilégiant les féminines et les jeunes sur la saison écoulée et à raison d'un club par département et par catégorie :

- Clubs de moins de 50 licenciés : 1° Sissone CPTT (CD02), 2° Lompret AJLTT (CD59), 3° Noyon TT (CD 60), 4° Coulogne TTC, 5° Saint Sauflieu AS (CD 80)
- Clubs de 50 à 100 licenciés : 1° Buire CTT (CD02), 2° Lille LOSC (CD 59), 3° Chaumont TT (CD 60°, 4° Libercourt CP, 5° Mers-Eu-Le Tréport TT (CD 80)
- Clubs de plus de 100 licenciés : 1° St Quentin TT (CD02), 2° Lesquin ASLTT (CD59), 3° Senlis TT (CD 60), 4° Avion TT (CD62), 5° Villers Bretonneux TT (CD 80)

Grâce à une dotation des établissements Cornilleau, 15 réceptacles de matériels usagés sont remis aux clubs volontaires pour collecter à destination de l'association Ping sans frontières.

Point n° 16 - Clôture de l'Assemblée générale

Patrick LUSTREMANT déclare l'assemblée générale close et invite les personnes présentes à assister aux rencontres de nationale 2 du critérium fédéral dans la salle voisine.

Olivier JOVET
Secrétaire général



Patrick LUSTREMANT
Président

